

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTRÉAL, MARDI, 22 AVRIL 1847.

No 31

INFORMATIONS JURIDIQUES ET CANONIQUES

SUR LA GUÉRISON DE LA SŒUR MARIE SUSANNE DUFRESNE,
Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

JEAN CHARLES PRINCE, par la miséricorde de Dieu, et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Martyropolis, Administrateur du Diocèse de Montréal, etc., etc., etc.

A TOUS CEUX QUI LES PRÉSENTES VERRONT, SAVOIR FESONS :

Que le trentième jour du mois de décembre, de l'année mil-huit-cent-quarante-six, sur les deux heures de l'après-midi, Nous nous sommes transporté dans une des salles du monastère de l'Hôtel-Dieu de cette ville de Montréal, en Canada, assisté de deux de nos Vénérables Frères, Vicaires Généraux de ce diocèse, savoir, messire Hyacinthe Hudon, Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Montréal, et messire Pierre Billaudé, Chanoine Honoraire de la dite Cathédrale de Montréal et Supérieur du Séminaire de St. Sulpice de cette ville, également accompagné de messire Jean Baptiste Roupe, prêtre du même Séminaire et confesseur de la Communauté des Religieuses du même Hôtel-Dieu de Montréal; les susdits trois Révérends messieurs étant nommés pour former avec Nous un tribunal ecclésiastique.

Que là et alors, en présence d'une partie de la susdite Communauté, Nous avons appelé et introduit trois des principaux et intègres Médecins de cette cité, savoir, le Sieur Pierre Antoine Conclroy Munro, Ecuyer, médecin en exercice du dit Hôpital ou Hôtel-Dieu, depuis 1834, pratiquant depuis 1832, et actuellement Professeur de Chirurgie à l'École de Médecine incorporée par acte du Parlement Provincial, le Sieur Jean Baptiste Lebourlains, Ecuyer, médecin, pratiquant depuis 1817; et le Sieur Basile Hyacinthe Charlesbois, Ecuyer, aussi médecin, pratiquant depuis 1817; tous trois licenciés suivant la loi de cette province, et tous trois appelés aux fins de prendre une connaissance entière et personnelle d'actes et de faits à être à eux soumis, pour faire et donner sur le tout un rapport professionnel.

Étant ainsi formé et constitué en tribunal ecclésiastique et médical, Nous avons cité et fait comparaître par devant Nous la Sœur Marie Susanne Dufresne, que l'on nous avait certifié, à diverses reprises, avoir été guérie extraordinairement le dix du présent mois de Décembre; et aussi nous avons cité et fait comparaître la Révérende Mère Catherine Lacroix, Supérieure de la même Communauté; la Sœur La Dauversière, Infirmière; la Sœur Marquille, Apothicairresse, et la Sœur Fiset, Hospitalière du même Hôtel-Dieu, qui toutes, par leurs emplois et professions, devaient connaître les antécédents, les conséquents, aussi bien que les circonstances concomitantes de cette maladie et guérison. Lesquelles dites Sœurs étant présentes, après avoir tous ensemble imploré les lumières de l'Esprit Saint, par la récitation du *Veni Creator*, avec verset et oraison, Nous avons exposé le but de notre enquête et information canonique, les conditions et investigations nombreuses requises en ces sortes de procédures, et Nous avons spécialement recommandé à toutes les personnes interpellées de ne parler que suivant les strictes règles de la justice, de la vérité, et de la conviction personnelle.

Ces préliminaires accomplis, Nous avons entendu successivement, en présence des personnes ci-dessus nommées, les dépositions et déclarations des Sœurs plus haut désignées; lesquelles déclarations écrites et signées de leur main, se comportent tel que suit :

Déclaration de la Révé. Sr. Marie Susanne Dufresne.

Je certifie que ce que j'écris, je l'ai éprouvé dans ma personne.

Le neuf décembre mil-huit-cent-quarante-six, à deux heures après-midi, à la suite d'une maladie d'une quarantaine de jours, ma Sœur La Dauversière vint me présenter un scapulaire, disant qu'il était fait d'un morceau de drap de la soutane de Messire Olier. En le recevant, je le baisai, et pensai, en général, aux miracles qui sont écrits dans sa vie, et qui ont été faits par son intercession; en même tems je conçus une si grande confiance dans son crédit auprès de Dieu que je fus portée à dire intérieurement: "Je crois bien que vous pouvez me guérir, mais je demande seulement que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse en moi."

Pensant que j'étais au dernier jour de ma vie, étant extraordinairement faible, je ne pus attacher moi-même le scapulaire sur ma poitrine. Une de nos Sœurs me rendit elle-même ce service; alors mes douleurs, qui s'aug-

mentèrent plus que jamais, me le firent entièrement oublier. Je passai la nuit et la journée du lendemain (dix décembre), dans les mêmes souffrances, et toujours dans l'oubli de la précieuse relique que j'avais le bonheur de porter sur moi. Le dix, à cinq heures du soir, on m'apporta une patate cuite dans un fourneau, ne pouvant manger aucune autre chose un peu ferme, ayant les dents toutes ébranlées, et éprouvant de grandes douleurs dans la tête, causées par le calomel que j'avais pris. Je ne pouvais me porter la main à la bouche, et j'étais si faible qu'on fut obligé de me faire boire. A sept heures et quart, on me leva, ne pouvant le faire moi-même; étant toujours dans le même état de faiblesse, on me remit dans mon lit, après qu'il fut fait. Un moment après, je sentis, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, comme une main qui passait en pressant un peu, et aussitôt qu'elle passait, j'éprouvais un malaise très-sensible et cela dans toutes les parties de mon corps. Me sentant parfaitement bien, je m'assis seule sur mon lit, pour la première fois, depuis le commencement de ma maladie, ayant toujours été très-faible. Je me tournais sur un côté et sur l'autre, ce que je n'avais pu faire depuis que j'étais malade, et je n'éprouvais aucune douleur. Je ressentis, aussi alors pour la première fois, un grand besoin de prendre de la nourriture; j'en demandai à une de nos Sœurs; elle m'apporta un biscuit au soda, un biscotin et du miel, que je mangeai avec grand appétit; il était alors huit heures du soir. A huit heures et demie, notre Mère Supérieure vint me visiter, comme elle le faisait tous les soirs. En me voyant assise, sans être appuyée, elle me demanda comment je me portais; je lui répondis: Je suis bien, notre Mère, je suis guérie; c'est le scapulaire de M. OLIER qui m'a guérie. (C'est à ce moment seulement que je pensai de nouveau à M. OLIER; et je pris le scapulaire, le baisai, le pressai contre mon cœur, et je sentis un grand désir de porter son nom, par reconnaissance, sans cependant le manifester à notre Mère Supérieure.) Je demandai alors à notre Mère la permission d'aller entendre la Ste. Messe le lendemain. A neuf heures et demie, je m'endormis d'un doux sommeil qui dura jusqu'à une heure de la matinée du onze; alors on me donna de la bouillie que je mangeai avec beaucoup d'appétit, et aussitôt après je demandai des bas, en disant: Je me lèverai ce matin; vous, ma Sœur Marquille, vous pouvez aller vous coucher; je suis très-bien, je n'ai besoin de rien. Elle me dit qu'elle avait affaire à l'apothicairerie; je profitai du moment que j'étais seule pour me lever; je le fis sans aucune difficulté; je fis le tour de ma chambre sans appui; je sentis toutes mes jointures craquer et même les reins, si fortement que j'en fus effrayée; j'allai à la croisée et delà à la chambre de ma Sœur La Dauversière qui dormait profondément, ayant veillé la nuit précédente; je la pris dans mes bras, en lui disant: Ma Sœur, je suis guérie, je suis bien. Qui est là, dit-elle, je lui dis, c'est moi; elle reconnut ma voix et dit: Ma Sœur Dufresne! Oui, c'est moi; aussitôt elle se leva en me disant: Je vais vous reconduire à votre lit. Cette chère Sœur était si saisie, si tremblante, qu'au lieu de me soutenir, je la soutenais moi-même. Je me couchai, et deux heures sonnèrent. Alors je pleurai beaucoup, et éprouvai des sentiments de reconnaissance, de surprise, d'étonnement et de confiance dont je ne pus me rendre compte à moi-même. A trois heures, je repris mon sommeil jusqu'à cinq heures; alors je demandai à manger; on me donna un biscuit au sucre et une tasse de lait que je pris avec plaisir. A sept heures, je me levai, et je me revêtis de mes habits religieux pour aller entendre la sainte messe qui se disait à sept heures et quart; je restai à genoux pendant les principales parties de la messe, sans être fatiguée; ensuite je restai à la même place pour entendre la psalmodie de l'office qui se dit après la messe; pendant ce tems, je me préparai à me confesser. M. Roupe, notre confesseur, vint vers huit heures et demie, et je fis ma confession toute entière à genoux. Entre neuf et dix heures, M. Munro, notre médecin, vint faire sa visite à l'infirmerie; j'allai au-devant de lui et lui dis: Docteur, je suis bien. Hé bien, ma Sœur, répondit-il, je serais moins surpris de vous voir morte que de vous voir comme je vous vois. A une heure après-midi, j'allai au noviciat; ensuite je fus à l'avant-chœur de l'infirmerie pour réciter les litanies de St. Joseph, en union avec la Communauté qui était au chœur. Dans l'après-midi, je fus à ma cellule; pour m'y rendre, il me fallait monter un escalier de vingt-un degrés, ce que je fis sans aucune difficulté; et un instant après je descendis le même escalier avec la même facilité. Dans la même journée, je fus dans un des appartemens de l'Hôpital voir une personne, et pour m'y rendre je fus obligée de descendre un escalier de vingt-trois degrés; en revenant je montai le

même escalier sans difficulté. Dans le cours de la même journée, je me couchai une fois l'espace d'un quart d'heure, seulement par complaisance pour l'Infirmière. Le douze, je me levai à cinq heures; à cinq heures et demie, je descendis le même escalier pour aller au chœur, et de là j'allai à la sacristie, demander à M. St. Pierre, prêtre du séminaire de St. Sulpice, qui se préparait à dire la messe, de vouloir bien me donner la sainte communion; je communiai à la grille du chœur, et j'entendis toute la messe à genoux; ensuite je remontai à l'infirmerie, où je déjeunai bien sans être fatiguée. Dans le cours de cette même journée, j'allai cinq fois du côté de l'hôpital pour recevoir des visites, et une seconde fois à la sacristie, et chaque fois je descendis et remontai ledit escalier de vingt-trois degrés, et deux fois j'allai au parloir de notre monastère. Le treize, je me levai à cinq heures, je descendis pour aller au chœur, où je communiai et entendis la sainte messe toute entière à genoux. Dans le cours de la même journée, j'allai deux fois du côté de l'hôpital, une fois à la Communauté, et je fus à la cuisine voir notre bonne Sœur cuisinière. Les jours suivants je continuai à me lever toujours à cinq heures et demie, et reçus plusieurs visites; mais la journée qui aurait pu être plus fatigante pour moi, fut celle du dix-sept, où je vis plus de soixante personnes. Le même jour, je vis M. Billaudèle, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, et de notre monastère, à deux heures après-midi. J'eus aussi l'honneur ce même jour de voir Sa Grandeur Mgr. Prince, Evêque de Martyropolis, Coadjuteur de Mgr. l'Evêque de Montréal, et Administrateur de ce diocèse, et je profitai de son heureuse visite pour lui demander la permission de porter désormais le nom de Sœur OLIER. Ce que Sa Grandeur m'accorda très-volontiers, me disant qu'Elle avait pensé à me donner ce beau nom, en apprenant ma guérison.

Le 23 décembre 1846.

(Signée)

SŒUR MARIE SUSANNE DUFRESNE,
dite SŒUR OLIER,

Religieuse Hospitalière de St. Jos. ph.

Dans la narration que j'ai faite de ma guérison subite, le vingt-trois décembre mil-huit-cent-quarante-six, j'ai omis une circonstance qui est bien remarquable. A cette place de mon récit où je disais que j'avais pris du calomel et que j'en avais les dents toutes ébranlées, j'ai oublié de dire que j'avais les gencives enflées et saignantes, ainsi que le palais et la langue, qu'à cinq heures du soir du dix, j'avais encore la bouche dans cet état, et que vers huit heures du même soir, l'effet du calomel disparut entièrement, si bien que je pus manger sans aucune souffrance, comme je l'ai dit dans la narration de ma guérison.

Le 2 janvier 1847.

(Signée)

SŒUR MARIE SUSANNE DUFRESNE,
dite SŒUR OLIER,

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph de Montréal.

Déclaration de la Révérende Mère Lacroix, Supérieure de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

J. M. J.

A la plus grande gloire de Dieu, et de son serviteur M. OLIER, fondateur et premier Supérieur de St. Sulpice, etc. etc.

Après avoir invoqué l'Adorable Trinité, Père, Fils et St. Esprit.

J'ei soussignée, certifie que ma Sr. Susanne Dufresne, Religieuse Hospitalière de notre monastère, a été retenue pour cause de maladie à notre infirmerie et visitée par M. P. Mauro, médecin de notre Communauté et des pauvres de notre Hôpital, depuis le vingt-sept octobre dernier. Ayant assisté à toutes les visites que lui fit le médecin, une et deux fois par jour, et le treize du même mois, l'ayant jugée plus malade, et même assez mal pour être administrée, je lui demandai si nous pouvions attendre au lendemain, sans danger; sur sa réponse affirmative, le treize-ou, elle reçut le St. Viatique. La maladie continuant à faire des progrès, et devenant tous les jours de plus en plus grave, après avoir consulté le médecin qui prononça encore une fois le danger, on fit de nouveau donner le St. Viatique à notre chère malade, le huit novembre. Le neuf, le médecin la trouvant plus faible, on lui fit recevoir l'Extrême-Onction et appliquer l'Indulgence *in articulo mortis*; alors elle parut un peu mieux. Le dix décembre, elle eut une révolution; le médecin fut appelé à quatre heures du soir, et déclara le danger pressant; à sept heures et trois quarts, elle reçut pour la troisième fois le St. Viatique; le médecin continuant de la visiter tous les jours, déclara qu'elle ne pouvait pas vivre longtemps, vu que les remèdes ne faisaient aucun effet. Le sept, elle demanda à voir M. Billaudèle, Supérieur du séminaire; ce monsieur la vit dans sa grande faiblesse; elle pouvait à peine parler. Le huit, jour de l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge, à sept heures et trois quarts, l'Apothicairese me dit qu'elle était plus faible; on fit avertir M. Roupe qui lui donna pour la quatrième fois le St. Viatique, à huit heures et trois quarts. Vers les dix heures, le médecin arriva et dit qu'elle mourrait dans une de ces faiblesses qu'elle éprouvait si souvent; à une heure et demie, M. Roupe dit les prières des agonisants. Le soir, deux sœurs se chargèrent de la veiller, et je me couchai près d'elle, pour l'assister au besoin. A deux heures après minuit, elle eut une grande faiblesse; les sœurs qui étaient auprès de la malade, furent sur le point de m'éveiller; cette faiblesse dura trois quarts d'heure, au rapport d'une des veilleuses à qui je demandai des nouvelles de notre chère Sœur à quatre heures du matin. Le neuf, à l'offertoire de la messe de communauté, on vint en dili-

gence me chercher au chœur; je courus auprès de la malade, et la trouvai dans une faiblesse qui paraissait devoir être la dernière; étant près de son lit avec l'Infirmière et deux de nos Sœurs malades, je dis les Litanies de la Ste. Vierge et les trois oraisons de la Passion etc, etc. Elle revint un peu de sa faiblesse, et je lui demandai si elle m'entendait; un signe qu'elle me fit m'en donna l'assurance; je restai auprès d'elle, et je lui demandai comment elle se trouvait; elle répondit, je suis un peu mieux, mais je vois trouble. Vers dix heures, le médecin arriva et nous dit: il n'y a plus rien à faire, elle s'affaiblit de plus en plus. Ce même jour, neuf décembre, vers une heure, pendant la récréation, ma sœur Fiset, hospitalière, dit en présence de la Communauté, que M. de Charbonnel, en venant visiter un malade dans une de nos salles, lui avait fait présent d'un Scapulaire fait avec un morceau de la soutane de M. OLIER, qui avait guéri son grand oncle De Biget, chanoine du Puy. Cependant, il ne vint en pensée à aucune de nos Sœurs dans le moment de le porter à notre chère Sr. Dufresne; mais Dieu, dans sa bonté, en inspira la pensée à ma Sr. Fiset qui, pendant les Litanies en l'honneur de notre Père St. Joseph, se sentit vivement pressée de porter ce Scapulaire à notre chère malade; elle-ci le reçut à deux heures, le baisa avec une grande confiance; on le lui attacha sur la poitrine; peu de temps après, elle se sentit plus souffrante, ce qui dura le reste du jour, la nuit et tout le jour suivant, ne pouvant se remuer sans se plaindre, ainsi qu'elle le déclara elle-même au médecin, lorsqu'il fit sa visite accoutumée vers dix heures. Ce même jour, à cinq heures du soir, je la vis, et elle me parut un peu moins mal; à huit heures et demie, avant de prendre mon repos, je la visitai encore. Quelle fut ma surprise! Je la vis assise sur son lit, sans aucun appui, elle me dit d'un ton de voix assez fort: notre médecin, je suis guérie. Et qui vous a guérie, ma chère Sœur? C'est le Scapulaire de M. OLIER, me dit-elle, en portant la main sur sa poitrine où le Scapulaire avait été attaché par l'Infirmière. Le dix, à deux heures après minuit, elle me demanda la permission d'aller, le lendemain matin, entendre la messe, à l'avant-chœur. Je ne voulus pas lui accorder cette permission. Elle me dit qu'elle venait de manger seule, ce qu'elle n'avait pas fait depuis plusieurs jours, et elle ajouta, en riant, vous pourrez aller coucher dans votre chambre, vous reposerez mieux, ne soyez pas inquiète, notre Mère, je suis mieux. Je laissai auprès d'elle, pour veiller, ma Sœur Marille, Apothicairese. Le onze à cinq heures et quart du matin, je la trouvai mangeant un gâteau, et dans la même position que le soir précédent; elle me dit: je suis bien et j'ai fêté; à sept heures, je retournai la voir; elle me raconta qu'elle s'était levée à deux heures après minuit, qu'elle avait fait seule le tour de sa chambre, et qu'elle avait été dans la chambre voisine éveiller son infirmière, pour lui annoncer sa guérison: elle alla à confesse, et entendit la messe à l'avant-chœur, troisième appartement de sa chambre. Vers les dix heures, le médecin arriva, et quoique prévenu, en la voyant venir d'un pas ferme au devant de lui, il lui dit: ma Sœur, je serais moins surpris de vous voir morte que de vous voir comme je vous vois; puis il lui fit plusieurs questions sur son rétablissement subit.

A dix heures et demie, j'assistai à son repas qu'elle prit à table avec les Sœurs malades; elle mangea d'un bon appétit un morceau de pâté, de la diade et le quart d'une crêpe; elle but un gobelet d'eau, et cela sans fatigue; remarquant notre surprise, elle nous dit: ne craignez pas, je suis bien, et j'ai fêté; dans l'après-dîner, elle alla au noviciat, au dortoir, montant un escalier de vingt-trois degrés, et une fois à l'hôpital. Le douze, elle alla communier à la grille du chœur à cinq heures et demie, et descendit cinq fois un escalier de 23 degrés.

Le treize, elle alla communier, et descendit le même escalier trois ou quatre fois pour aller à l'hôpital, satisfaire les personnes qui désiraient la voir. Les quatorze, quinze et seize, mêmes sorties pour le même sujet. Le dix-sept, elle vit plus de cinquante personnes, et ne fut point fatiguée d'avoir parlé à tant de monde; de ce nombre fut M. Billaudèle, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, à qui elle communiqua le désir de porter le nom de M. OLIER. Il lui dit, ainsi qu'à moi, que cela avait été sa première pensée, en apprenant sa guérison. Le même jour, à quatre heures et trois quarts, Sa Grandeur, Monseigneur Prince, Evêque de Martyropolis, eut la bonté de venir féliciter notre chère Sr. Dufresne, qui lui demanda la permission de changer son nom en celui de M. OLIER; ce que Sa Grandeur, qui avait eu aussi cette pensée, en apprenant sa guérison, lui accorda bien volontiers.

Le médecin continue de visiter tous les jours ma Sr. Dufresne, pour attester avec certitude la durée de sa guérison qu'il dit être surabondante et opérée par Dieu seul, car aucun remède, aucun traitement, ne peut produire une guérison aussi subite que celle-ci. C'est ce qu'il nous a dit souvent dans le cours de ses dernières visites, ajoutant qu'il ne restait chez elle aucune trace de sa maladie. Le premier jour de la guérison subite de ma Sr. Dufresne, je demandai au médecin s'il voudrait donner un certificat de ce qu'il voyait; oui, certainement, répondit-il, car je ne suis pas incrédule; je crois; mais il est de la prudence d'attendre quelques jours pour ôter tous moyens de révoquer en doute ce fait.

Je certifie que tout ce que j'ai écrit ci-dessus, est véritablement ce que j'ai vu ou entendu.

Fait en notre Monastère de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph, à Montréal, ce vingt-deux décembre mil-huit-cent-quarante-six.

(Signée)

SR. LACROIX, Supérieure.

Déclaration de la Révé. Sr. La Dauversière, infirmière, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, dans la cause de la guérison de la Révé. Sr. Marie Susanne Dufresne.

J. M. J.

A la plus grande gloire de Dieu, et de son serviteur M. OLIER.

Je, soussignée, déclare que ma Sr. Marie Susanne Dufresne a été subitement guérie, le dix décembre courant, par l'application d'un scapulaire fait avec un morceau de la soutane de M. OLIER.

Cette chère Sœur était retenue à l'infirmerie pour cause de maladie, depuis le vingt-sept octobre dernier. Le trente du même mois, le médecin déclara le danger; le trente-un, elle reçut le St. Viatique pour la première fois. Depuis cette époque, l'état de sa santé fut à peu près le même jusqu'au huit novembre qu'elle se sentit plus faible et plus souffrante. Elle demanda et reçut une seconde fois le St. Viatique; le neuf, elle reçut l'Extrême-Onction, et on lui appliqua l'indulgence *in articulo mortis*. Depuis ce moment, elle se trouva mieux, et ce mieux dura jusqu'à la fin du mois. Le premier décembre, elle put communier à jeûn dans son lit, à cinq heures et demie du matin. Le lendemain, à trois heures et demie du soir, elle eut une crise qui nous alarma; notre Mère fit appeler notre charitable médecin qui prescrivit les remèdes qu'il jugea nécessaires à la malade, ajoutant que si ces remèdes n'opéraient point, nous pourrions la faire administrer de nouveau dès le soir même. A sept heures, notre chère malade n'éprouvait aucun soulagement, notre confesseur fut appelé, et il lui donna le St. Viatique pour la troisième fois. Depuis ce moment, elle éprouva de grandes faiblesses deux ou trois fois par jour; le six, les syncopes devinrent plus fréquentes, le sept, le médecin lui prescrivit encore des remèdes qui furent les derniers qu'elle prit. Le huit, à huit heures du matin, elle éprouva une si grande faiblesse que je crus qu'elle ne vivrait pas jusqu'à midi; j'en avertis notre Mère qui fit de suite appeler notre confesseur, et elle reçut le St. Viatique une quatrième fois, pendant qu'on chantait la grand-messe dans notre Église.

A deux heures après midi, notre confesseur vint lui faire les prières de la recommandation de l'âme; le médecin nous dit, en faisant sa visite accoutumée, qu'il n'y avait plus rien à lui faire. Le soir, je préparai ce qu'il fallait pour l'ensevelir. Le neuf, à sept heures et demie du matin, pendant que je lui faisais prendre quelque nourriture, elle me dit: je suis plus faible que je n'ai encore été; et elle s'évanouit dans mes bras; je fis appeler notre Mère qui était au chœur, à la messe de communauté; elle vint aussitôt auprès de cette chère Sœur, fit quelques prières et lui fit prononcer les doux noms de Jésus, Marie, Joseph. Ses soupirs ne se faisaient sentir que de deux en trois minutes; elle demeura dans cet état jusqu'à huit heures et trois quarts; alors sa respiration devint plus naturelle; vers deux heures après midi, ma Sœur Fisetite me pria de lui appliquer le scapulaire dont j'ai parlé plus haut. En présentant ce scapulaire à la malade, je lui dis: voici un scapulaire fait avec un morceau de la soutane de M. OLIER; l'application de ce scapulaire a guéri un parent de M. de Charbonnel, qui était à l'extrémité. Elle le reçut avec respect, le baisa, et me dit de le mettre dans son cou; ce que je fis. Quelque temps après, elle me dit: je souffre beaucoup, mes douleurs augmentent. Je la veillai cette nuit même, croyant que c'était la dernière de sa vie. Le dix, elle eut une faiblesse qui dura depuis une heure du matin jusqu'à deux heures et un quart, une autre à dix heures et demie; à midi, elle se trouva un peu mieux; à deux heures, je lui fis prendre une légère collation; elle ne pouvait porter elle-même la nourriture à sa bouche; à cinq heures, je la fis souper: elle put s'aider un peu; après ce repas, je restai auprès d'elle avec deux autres Sœurs malades; elle nous dit: je suis mieux; elle causa et rit avec nous jusqu'à six heures; étant restée seule avec elle, elle me dit: j'ai mal fait de rire, je suis plus malade à présent. A sept heures et quart, je la levai moi-même; elle était si faible que je la laissai se reposer après l'avoir assise sur son lit; je la rafraîchis un peu et je la couchai. Quelques minutes après, je fus un peu surprise de l'entendre me demander: voulez-vous me permettre d'aller à la messe demain? sans lui faire aucune question, je lui dis, nous verrons cela demain, si vous êtes capable, je vous y porterai moi-même, à condition que, si vous êtes fatiguée, vous m'en avertirez, ce qu'elle me promit; je lui souhaitai une bonne nuit et me retirai dans la chambre voisine où je couchais. Comme j'avais veillé la nuit précédente, je dormis d'un profond sommeil, jusque vers deux heures du matin que j'entendis quelqu'un qui entra dans notre chambre; je m'éveillai en demandant qui est là! C'est moi, me dit ma Sœur Dufresne; c'est moi, je viens vous dire que je suis bien, je suis guérie; elle me prit dans ses bras, et m'embrassant, elle me demanda la permission d'aller à la messe; je me levai pour la reconduire à son lit, et ce fut elle que je voulais soutenir qui me soutenait, car je pouvais à peine marcher, tant cette visite inattendue m'avait saisie; je la fis coucher et je me retirai. A cinq heures du matin, j'étais à peine levée qu'elle m'appela pour me demander à manger; je lui donnai la moitié d'un biseuit au sucre et un gobelet de lait qu'elle prit de bon appétit; à sept heures, je lui servis à déjeuner; à sept heures et quart, elle se leva seule, s'habilla, entendit la Ste. messe de l'infirmerie, supporta le bruit de la psalmodie des quatre petites heures, se confessa à genoux; alla au devant du médecin qui ne tarda pas à faire sa visite. Celui-ci, en la voyant, lui dit: "ma Sœur, si l'on m'eût dit que vous étiez morte, je serais moins surpris que de vous voir comme je vous vois." A dix heures, elle dina à table avec les Sœurs malades; elle mangea une portion de pâté, une petite portion de dinde &c. Après le dîner, je lui dis de se déshabiller et de se coucher; ce qu'elle fit par obéissance. A une heure après midi, je l'ac-

compagnai au noviciat qui est au même étage que l'infirmerie; à deux heures, elle alla à sa cellule du dortoir, qui est au troisième étage; dans le cours de la même après dîner, elle alla à la procure des pauvres, où elle vit M. Roupe, notre confesseur. Le lendemain, 12 décembre, elle se leva à cinq heures, descendit au chœur, communia à la grille, entendit la Ste. messe; et qu'elle fit encore le lendemain.

Aujourd'hui, vingt huit décembre, que j'écris ceci, elle se porte bien.
(Signée) Sr. LA DAUVERSIÈRE, infirmière.

Déclaration de la Révé. Sr. Marcille, apothicairresse de l'Hôtel-Dieu de cette ville, dans la cause de la guérison de la Révé. Sr. Marie Susanne Dufresne.

Le dix décembre mil-huit-cent-quarante-six, à huit heures et demie du matin, j'entraî dans la chambre de notre chère Sœur Dufresne et je m'approchai doucement de son lit où je la trouvai assise; elle me salua, en souriant, par ces consolantes paroles: "je suis guérie." On peut deviner quelle fut ma surprise; je gardai le silence; elle me regarde et continue à répéter: "je suis guérie, je suis guérie", à l'instant la pensée du scapulaire me vint à l'esprit et m'occupai fortement; je lui répondis, je le crois. Elle me dit que depuis l'instant où elle reçut le scapulaire sur la poitrine, elle avait souffert beaucoup et même des douleurs toutes différentes de celles qu'elle avait souffertes jusque là; que depuis quatre heures, ces douleurs étaient descendues depuis la tête jusqu'aux pieds, comme si une main les eût poussées, et qu'elle ne sentait plus rien. Vers neuf heures, je lui dis qu'il me fallait aller faire la visite des chambres. Allez, me dit-elle; puis elle ajouta; dans ce moment j'ai des coliques et je sens le besoin d'évacuer; tant mieux, lui dis-je. En effet depuis dix jours, aucun remède n'avait opéré; à mon retour, l'évacuation avait eu lieu, comme si elle eût été en parfaite santé, ce qui eut lieu encore une seconde fois. Vers dix heures et demie, elle s'endormit d'un doux sommeil jusqu'à une heure et demie lorsqu'elle fut éveillée, je lui présentai de la bouillie; elle put la manger elle-même sans avoir besoin d'un secours étranger pour la porter à sa bouche. Je lui demandai si elle pouvait se passer un instant de mes secours, ayant besoin d'aller à l'apothicairerie oh! oui, me dit elle, mais donnez-moi, s'il vous plaît nos bas; je partis sans inquiétude; à mon retour je trouvai la bonne Sœur, infirmière sur pied qui, les larmes aux yeux, me déclara que la petite ressuscitée lui avait fait visite à son lit, et puis s'en était allée se coucher tranquillement. A quatre heures, je la laissai, dormant paisiblement, et me retirai à notre chambre.

(Signée)

Sr. MARCILLE, A. P.

Les quatre déclarations ci-dessus ayant été lues attentivement, Nous avons enjoint à la Sœur Fisetite, Religieuse du dit Hôpital, de déclarer devant Dieu et devant Nous, si les circonstances relatées par ses Sœurs Religieuses, concernant la tradition et l'usage du scapulaire par elle remis à l'infirmière pour sa Sœur Dufresne malade étaient en tout conformes à la vérité par elle connue. Ce qu'elle Nous a immédiatement confirmé, promettant de plus de nous en donner la déclaration par écrit, à notre prochaine séance dans la même cause. De suite, Nous avons chargé les médecins enquêteurs de poser toutes les questions qu'ils croiraient utiles à la vérification des faits énoncés dans ces diverses attestations et affirmations; de questionner et transquestionner eux-mêmes les déposantes et le médecin de l'Hôpital également, suivant besoin. Ce qu'ils ont exécuté professionnellement, en requérant plus amplement encore le détail des symptômes, des progrès, des variations et des caractères de la maladie, et en constatant l'état présent de la Sr. M. S. Dufresne, ci-devant malade et actuellement guérie.

Cette investigation finie, à la volonté des médecins, Nous avons clos nos procès de ce jour et en avons signé le procès-verbal conjointement avec Messieurs les Membres de la Commission Ecclésiastique plus haut désignés. Fait et passé à Montréal, aux lieu, jour et an que dessus.

J. C. EV. DE MARTYROPOLIS,

L. † S.

Administrateur.

H. HUDON, CH. V. G.

F. BILLAUDELE, V. G., J. B. ROUPE, Ptre.

Par Monseigneur l'Administrateur,

J. O. PARÉ, Chan. Secr. du Diocèse.

SECONDE SÉANCE

Dans l'information juridique et canonique de la guérison de la Sœur Marie Susanne Dufresne.

Ce jour, vingt-troisième du mois de janvier, mil-huit-cent-quarante-sept, Nous, soussigné, nous sommes de nouveau transporté, sur les deux heures de l'après-midi, dans la même salle de l'Hôtel-Dieu de cette ville où nous fîmes, le trente décembre dernier, une première séance d'enquête sur la guérison de la Sœur Marie Susanne Dufresne, Religieuse Hospitalière du dit Hôtel-Dieu; et là et alors, étant assisté des mêmes personnes formant le tribunal ecclésiastique et la commission médicale par nous institués pour s'enquérir dans cette cause, de plus en présence de Messire Léonard Vincent Léon Villemeuve et Dominique Granet, prêtres, directeurs du Séminaire de Montréal, assistant en icelle cause, comme théologiens au besoin, nous avons continué nos procédures canoniques en la manière suivante:

Le saint Nom de Dieu invoqué, nous avons fait lecture de notre

précédent et premier Procès-Verbal, ainsi que du témoignage de la Sr. Fisette, rédigé à double fois, comme suit :

Déclaration de la Révé. Sr. Fisette, Religieuse Hospitalière, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, dans la cause de la guérison de la Révé. Sr. Marie Susanne Dufresne.

A la plus grande gloire de Dieu et de son serviteur M. OLIER.
Je, soussignée, certifie ce qui suit :

Le neuf décembre mille huit quarante six, M. de Charbonnel ayant été appelé à l'Hôpital pour un malade dont l'état m'inquiétait beaucoup, me présenta un scapulaire fait d'un morceau de la soutane de M. OLIER, qui avait guéri son grand oncle de Bijet, chanoine du Puy. Pendant la récréation, je le montrai à la communauté ; mais il ne vint en pensée à aucune de nous de le porter à notre chère Sr. Dufresne qui était à la dernière extrémité. Pendant qu'on récitait les Litanies de notre Père St. Joseph, je me sentis fortement inspirée de porter ce scapulaire à notre chère Sr. malade ; ne pouvant y aller moi-même, car c'était l'heure de la collation des pauvres, deux heures P. M. je priai ma Sr. La Dauversière, infirmière, de vouloir bien le lui appliquer. Le soir, j'allai voir notre chère malade ; il était cinq heures et un quart ; je lui demandai comment elle était ; elle ne put me répondre, mais l'infirmière me dit qu'elle était très souffrante. Ah ! ma Sr. lui dis-je, ayez confiance ; M. OLIER a bien guéri Mlle. Mance, il vous guérira, et vous ne mourrez point. Le lendemain (dix) je retournai la voir à la même heure que la veille, je lui demandai comment elle se trouvait ; elle me dit : je me trouve un peu mieux depuis quatre heures ; j'ai cru que c'était ma dernière journée, tant mes souffrances ont été grandes. C'est toujours le cas, lui dis-je, dans de pareilles circonstances ; c'est une crise décisive dans l'ordre naturel comme dans l'ordre de la grâce. J'ai à vous annoncer une nouvelle qui va sans doute vous attrister ; M. de Charbonnel est venu, à quatre heures, me demander son scapulaire ; je croyais qu'il me l'avait donné ; mais puisque ce n'était point le cas, je lui dis que je le lui enverrais le lendemain, pour vous procurer l'avantage de le garder encore cette nuit ; et M. OLIER a assez de tems pour vous guérir ; il ne lui en a pas fallu autant pour guérir Mlle. Mance ; il vous guérira et vous ne mourrez point. Demain matin, vous me le remettrez, pour que je puisse le réparer et l'envoyer à M. de Charbonnel. Le lendemain matin, on m'annonça que notre chère malade était guérie. J'en remerciai le Seigneur, ainsi que son serviteur M. OLIER.

J'écris ceci le trois janvier mil-huit-cent-quarante-sept.

(Signée)

SR. FISETTE,

Religieuse Hospitalière de St. Joseph, Montréal.

Déclaration de la Révé. Sr. Fisette, Religieuse Hospitalière à l'Hôtel-Dieu de cette ville, dans la cause de la guérison de la Révé. Sr. Marie Susanne Dufresne.

A la plus grande gloire de Dieu et de son serviteur, M. OLIER.
Je certifie ce qui suit :

Le neuf décembre mille huit cent quarante six, ayant reçu de M. de Charbonnel un scapulaire qu'il me dit être fait d'un morceau de la soutane de M. OLIER, je me sentis fortement inspirée, pendant que l'on récitait les Litanies de notre Père St. Joseph, de porter ce scapulaire à notre chère Sr. Dufresne qui était mourante, et j'eus dès alors la parfaite conviction qu'elle ne mourrait point et qu'elle serait guérie par M. OLIER, en lui appliquant ce scapulaire. Le même soir, sans que je pensasse à M. OLIER, non plus qu'à la malade, je me sentis fortement inspirée d'invoquer M. OLIER, j'hésitai cependant à la faire, dans la crainte de mettre obstacle à la guérison de la malade, n'ayant jamais voulu prier personne qui ne fût canonisé ou béatifié ; mais étant pressée vivement je l'invoquai par les paroles qui me furent suggérées. Le lendemain (dix) pendant la messe, j'eus la même inspiration qui ne cessa qu'après l'invocation, et le soir encore à la même heure que la veille.

Comme c'est pour obéir à Mg. l'Evêque que j'écris ceci, je prie Sa Grandeur de vouloir le tenir secret, s'il est possible. Elle oblige sensiblement celle qui se soustrit avec le plus profond respect sa très-humble fille et servante.

(Signée)

SR. FISETTE,

Religieuse de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph, Montréal.

4 janvier 1847.

Cette dernière déclaration lue, nous avons interpellé toutes les personnes déposant dans cette affaire et leur avons demandé si elles persistaient dans toutes et chacune de leurs déclarations écrites. Toutes l'ayant affirmé distinctement, nous leur en avons fait prononcer nous-même le serment public sur les Saints Evangiles.

De suite, nous avons reçu et lu, devant le tribunal, le certificat du docteur Pierre Antoine Coneyroy Munro, médecin de la communauté et des salles du dit hôpital, qui s'explique tel que suit :

Je, soussigné, Médecin de la Communauté des Dames Religieuses de St. Joseph et de l'Hôtel-Dieu, certifie avoir eu sous mes soins Sr. Marie Susanne Dufresne, Hospitalière du même Hôtel-Dieu de St. Joseph de Montréal, âgée de vingt-six ans, d'un tempérament lymphatique. Elle fut atteinte d'une violente pleuro-pneumonie du côté

gauche, le vingt-sept octobre mil-huit-cent-quarante-six ; maladie qui l'obligea de garder le lit. Cette maladie me parut avoir été occasionnée par du froid qu'elle prit en passant dans les corridors où ordinairement on ne tient pas de chaleur. Elle s'est manifestée par les symptômes suivans : la malade ressentit un fort frisson qui fut suivi de réaction ; bientôt une céphalalgie intense et une violente dyspnée, qui l'obligeait de se tenir assise dans son lit, se firent sentir avec force ; une toux constante, un pouls fréquent et dur, étaient les autres symptômes qui dénotaient clairement sa maladie. Malgré la force de la toux, on ne vit point d'expectoration avant, ni pendant sa maladie, ni depuis sa guérison. Ces symptômes ont persisté avec intensité depuis le vingt-sept d'octobre, jour que se déclara la maladie, jusqu'au huit novembre, où ils parurent diminuer un peu sous l'influence du traitement ; mais le douze, ils reparurent avec une nouvelle force qu'ils retièrent jusqu'au huit de décembre. A cette époque la malade tomba dans un tel état de faiblesse, que pour pouvoir l'entendre parler, il me fallait approcher l'oreille de sa bouche. Elle ne pouvait effectuer aucun mouvement, ni prendre sa nourriture elle-même ; elle avait des syncopes répétées avec tuméfaction des gencives, et ébranlement des dents, causés par un cours de mercure que je lui fis suivre. Outre la dyspnée qui continuait encore, elle ressentait une douleur superficielle très-aiguë sur la partie antérieure et latérale de la poitrine. Dans le cours de la maladie, les menstrues ont paru à leur époque ordinaire, mais moindres en quantité, diminution qui fut causée, je pense, par la grande quantité de sang que je lui ôtai. Cet état de faiblesse extrême dura jusqu'au onze décembre où je trouvai la malade parfaitement bien.

Le traitement que j'employai fut strictement antiphlogistique. D'abord saignée générale portée jusqu'à cent soixante-quatorze onces pendant le cours de la maladie ; vésicatoire à plusieurs reprises ; tartre stibié administré pendant quelques jours, mais que je fus obligé de discontinuer à cause de la douleur qu'il causait à l'estomac et je le remplaçai par le calomel et l'opium à dose atténuée jusqu'à affection des gencives. Alors, je suspendis l'emploi du mercure pour un certain tems et je repris ensuite pour combattre l'intensité des symptômes qui continuaient à se manifester. J'employai les laxatifs pour tenir les intestins libres et les sédatifs pour diminuer la toux. Le huit, neuf et dix de décembre, la malade ne put prendre aucun remède à cause de sa grande faiblesse. Considérant alors la nature de la maladie, sa résistance au traitement et l'épuisement de la malade, je ne balançai pas à déclarer la maladie mortelle. Mais le lendemain, onze décembre, à ma grande surprise, tous les symptômes de la maladie étaient entièrement disparus ; on ne voyait pas même l'affection des gencives dont elle s'était plaint la veille, de telle sorte que la malade marchait très-bien et yint au-devant de moi. Depuis ce tems, je la vois presque tous les jours ; elle continue à être parfaitement bien, et après un examen précis par l'auscultation et la percussion, je n'ai découvert aucune suite de la maladie, ni affection du poulmon ou de tout autre organe.

(Signée)

PIERRE A. C. MUNRO.

Montréal, 23 janvier 1847.

Nous avons enfin entendu de rechef, les deux Médecins consultants en cette cause, qui, après nous avoir développé de plus en plus l'étrange et l' inexplicable changement et disparition de toutes les causes morbides chez la Sr. M. S. Dufresne, nous ont affirmé positivement sa pleine et permanente guérison, à la suite d'une maladie violente et opiniâtre, nommée pleuro-pneumonie, et en ont donné, en commun, leur ample et volontaire certificat rédigé en la forme suivante :

Nous, soussignés, Médecins de la cité de Montréal, appelés par Sa Grandeur Mgr. J. C. Prince, évêque de Martyropolis et Administrateur du diocèse de Montréal, pour former une commission médicale sur la personne de Marie Susanne Dufresne, Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de cette ville, déclarons que nous étant transportés sur le lieu et ayant entendu, le trentième jour de décembre dernier, cinq dépositions des Révérendes Sœurs de cette Communauté, concernant une maladie qui aurait affecté dernièrement, pendant près de quarante-cinq jours, une d'entre elles, savoir : la susdite Sœur Marie Susanne Dufresne ; ayant également entendu le rapport de P. A. C. Munro, écuyer, médecin qualifié du susdit Hôtel-Dieu de Montréal, particularisant devant nous les symptômes, les caractères et les phases de la maladie, et nous énumérant les traitements continus et sévères, ainsi que les soins donnés à la même personne malade, nous sommes convaincus que la dite Sr. M. S. Dufresne aurait été atteinte d'une pleuro-pneumonie portée à son plus haut et très-dangereux paroxysme, et cela jusqu'au dix décembre, mil-huit-cent-quarante-six inclusivement.

En outre ayant pris, tant dans une première séance, que dans cette seconde tenue aujourd'hui même vingt-trois janvier courant, ainsi que dans une visite particulière faite professionnellement sur la personne elle-même, une connaissance pleine et entière de l'état sanitaire et mental de la ci-devant malade Sr. M. S. Dufresne, depuis et y compris le onze décembre de la même année mil-huit-cent-quarante-six, jusqu'à maintenant, nous déclarons et certifions que la dite Sr. M. S. Dufresne que nous avons interrogé et avec qui nous avons conversé nous a constamment paru jouir, depuis cette

époque, d'une santé parfaite et posséder toutes les facultés mentales et rationnelles à un degré très-distingué.

Enfin nous affirmons qu'au meilleur de nos connaissances médicales et chirurgicales, nous ne pouvons assigner aucune cause physique, naturelle ou de l'art à la guérison subite, instantanée, complète et permanente de la dite Sr. M. S. Dufresne.

Fait par nous, Médecins communi-sionnés soussignés, dans la cité susdite de Montréal, province du Canada, le vingt-troisième jour de janvier de l'année mil-huit-cent-quarante-sept.

(Signés)

BASILE HYACINTHE CHARLESBOIS.
J. B. LEBOURDAIS.

Ces documens ayant été compris et examinés, ces témoignages uniformes ayant été rendus et ouïs tant de la part des trois Médecins, que de la part de tous les témoins cités dans cette cause, de l'avis de nos vénérables frères, les Vicaires-Généraux appelés pour nous aider dans cette enquête, en fin de notre pleine et intime conviction, pensant en cela être assisté de la grâce de Dieu et éclairé des lumières de l'Esprit-Saint, nous avons conclu et déclaré, concluons et déclarons :

Que la Sœur Marie Suzanne Dufresne, maintenant appelée Sœur OLIER, atteinte au mois d'octobre mil-huit-cent-quarante-six, d'une maladie très-grave et même mortelle, prolongée jusqu'au dix décembre de la même année mil-huit-cent-quarante-six, a été soudainement, extraordinairement et radicalement guérie, à la suite de prières adressées à Dieu, avec et par l'invocation du Vénérable JEAN-JACQUES OLIER, prêtre, fondateur de St. Sulpice et de la colonie de Montréal, en Canada, décédé à Paris, le 2 avril 1657, en réputation de sainteté, duquel la malade sollicita la protection, au moment où on lui remit un scapulaire fait d'un morceau de drap d'une soutane qui avait servi à ce pieux Prêtre. Lequel fait étant, par nous, regardé comme miraculeux, sans vouloir néanmoins anticiper sur le jugement de l'Eglise, nous en avons remercié et en remercions la Divine Providence, et désirons que l'on en bénisse le Seigneur qui est toujours admirable dans ses vrais serviteurs.

Fait et passé aux lieu, jour et an que dessus; puis finalement scellé du sceau épiscopal, sous notre seing, celui des Vicaires-Généraux assesseurs, et le contre-seing du Secrétaire du diocèse de Montréal, ce treizième jour d'avril mil-huit-cent-quarante-sept.

✠ J. C. EV. DE MARTYROPOLIS,
Administrateur du diocèse de Montréal.

L. † s.

H. HUDON, Ch. V. G.
P. BU LAUDELE, V. G. Par Monseigneur l'Administrateur,
J. B. ROUPE, PRTE. J. O. PARÉ, Ch. Sec. du Diocèse.

Quand on veut tuer son chien on dit qu'il mord. G.

BULLETIN.

Sur les procédures canoniques de la guérison de la Sœur OLIER.—Température.—Elasphème puni.—Situation de l'Eglise catholique en Angleterre.

Nous publions aujourd'hui, en entier, les procédures canoniques qui ont eu lieu, en décembre et janvier derniers, sur la maladie prolongée et la guérison instantanée de la Sr. M. S. Dufresne, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Ce document que le Witness provoquait avec tant d'instance, que la méticuleuse incrédulité de certains chrétiens contestait toujours et que la ferme persuasion de bien d'autres attendait avec patience, ce document, disons-nous, nous a paru présenter tous les caractères de la certitude et même de l'évidence telle qu'on peut raisonnablement le désirer dans un fait de cette nature. En effet, la maladie a été longue, (45 jours,) et connue d'un grand nombre de personnes, notamment des parents de la fille, de ses amies et de toute une communauté : la guérison, au contraire, a été soudaine, inattendue, sans application de nouveaux remèdes et après la vérification de l'inutilité de tous les traitemens de l'art. Pareillement le rétablissement a été total ; le recouvrement des forces, après un long et complet épuisement, a été subit, parfait et permanent depuis lors jusqu'à ce jour, c'est-à-dire, depuis quatre grands mois ; et tout cela, au su de tout le monde ; au centre d'une grande ville dont les citoyens ont pu et peuvent encore prendre, par eux-mêmes, connaissance directe et personnelle du fait ; car on n'a refusé à personne qui doute de la maladie, la visite de la malade ; et aujourd'hui, qui que ce soit peut constater la guérison, et interroger les témoins aussi bien que la personne guérie elle-même. En vérité, il ne nous paraît manquer à ce fait, à ce miracle, que la circonstance divine de la prophétie ; mais sous ce rapport, c'est pour nous une preuve

de plus en faveur de la vérité du prodigieux événement ; puisque cette absence de prophétie atteste également que personne ne songeait à en imposer, et qu'il ne pouvait pas y avoir intrigue ou préméditation de la part de qui que ce soit. Maintenant, il ne reste plus à l'inconvertible incrédulité ou à la désistante hérésie, d'autre ressource, pour expliquer le fait, que la force de l'Imagination ; et l'on dira, sans doute, que l'Imagination de cette pieuse malade l'a guérie soudainement de son mal invétéré et de son épuisement insurmontable. C'est du moins ce qu'un vieil incrédule disait, il y a quelques années, de la guérison miraculeuse d'un cancer qui avait déjà rongé considérablement le sein d'une pauvre femme. "On ne connaît pas," disait-il, "on ne connaît pas la puissance de l'Imagination. Elle a pu guérir soudainement le cancer dont vous me parlez ; et la plaie que ce tumeur avait causée, est également disparue au regard de tout le monde par la force de leur Imagination." C'est vrai ; on ne connaît pas la force de l'Imagination, surtout chez les incrédules. Mais, ce que nous connaissons bien, c'est qu'un certain Journal, après avoir posé toutes les conditions qu'il requerrait à la vérification du miracle qui nous occupe, mentionnait soigneusement celle de l'Imagination. Apparemment c'était une ressource qu'il se ménageait, lui aussi, d'après la Méthode du Vieil Incrédule, pour expliquer les miracles. Nous verrons.

—La *Revue Canadienne* du 16 avril apostrophe ainsi le printemps qui ne viendra peut-être pas cette année. Autrefois quand il tardait trop à venir, les sauvages allaient le chercher dans une montagne qui était éloignée de dix ou douze jours de marche, et pendant ce tems là, l'été arrivait, ils revenaient tout-joyeux, croyant avoir apporté le printemps avec eux. Depuis dix à douze jours nous n'avons pas vu passer une corneille devant notre logis, si c'est l'hiver des corneilles que nous avons eu, depuis plus d'une semaine il est venu tard, mais aussi l'hiver a commencé tard cette année. Depuis ce tems le froid n'a fait qu'augmenter ; dimanche dernier surtout, le vent, le froid et la poudrière nous avaient ramenés dans le mois de janvier ; hier au matin le froid avait peu baissé, aujourd'hui le tems est plus doux et menace de tourner à la pluie. On dit que les érables ont beaucoup coulé pendant quelques jours ; on pensait même qu'il y avait tant d'eau qu'il en sûrait une partie. Ce n'est pas un malheur que les érables coulent beaucoup, mais c'en est un quand on a pas assez de vaisseaux pour réduire l'eau à mesure.

—Le printemps, dit la *Revue* du 16, est un farceur qui se moque de nous. En vain avons nous mis de côté nos casques et nos fourrures, en vain les petits oiseaux transis de froid chantent-ils de leurs plus douces voix, il est sourd à nos vœux. Hier matin grande fut notre surprise en voyant la terre couverte de six pouces de neige. Ce n'était rien qu'un petit bout d'hiver. Le thermomètre est à 30° à 8 heures, A.M. —La glace est encore solide, on a traversé vis-à-vis la ville ce matin."

—La traverse de Laprairie n'est plus praticable ; la glace a refoulé devant la ville samedi dernier. On traversait encore hier en voiture à Longueuil.

—Un nommé Manus Okese, a été arrêté vendredi dernier. Un des brigands qui avait été pris à la montagne par MM. Coffin et Day et qui s'est rendu témoin de la Reine l'avait dénoncé comme chef de la bande des voleurs qui avait volé la diligence.

—La mission de Buckingham sur l'Ottawa a envoyé pour les Irlandais en détresse,

	£61 10 0
St. Constant,	5 10 0
St. Malachie (Dewitt ville),	8 10 0
M. le curé de Beauharnais,	5 10 0
Quelques personnes de St. Césaire,	4 5 0

—Le *Mémorial de Rouen* raconte le fait suivant :

"Ces jours derniers, un événement tragique a eu lieu dans la commune de Goupillères-Rouffengères. On était à table dans l'auberge du sieur Sylvain Levallant. Parmi plusieurs ouvriers réunis, l'un se prit à jurer le nom de Dieu, plus par habitude que par mauvaise intention. Le maître du logis lui fit, à cet égard, quelques remontrances

Ces amicales qui furent bien accueillies par cet ouvrier, qui, du reste, a des sentimens religieux. Alors, un autre convive nommé Hérubel, ouvrier tisserand, voulant faire l'esprit fort, prit la parole à son tour et commença par nier qu'il y eût un Dieu; puis, s'encourageant à la fanfaronnade par ses discours impies, il se mit à vomir contre Dieu et la religion les plus horribles blasphèmes. Le sieur Levailant chercha à calmer cette frénésie par des paroles de douceur.

—L'ouvrier répond avec ironie: "Ton Dieu, je veux aller souper ce soir avec lui." Et au même instant il tombe frappé comme d'un coup de foudre, la face contre terre. Il avait cessé de vivre. On ne saurait peindre la stupéfaction des assistans, qui ont vu, dit-on, dans cette mort, une punition du ciel."

—Le journal anglais *Britannia* publie sur la situation de l'Eglise catholique, en Angleterre seulement, la note suivante:

"Les catholiques romains possèdent 622 églises ou chapelles, 11 collèges, 42 monastères d'hommes et de femmes, 118 prêtres qui s'occupent du travail des missions."

Cette situation paraît fort menaçante à cette feuille, qui d'ailleurs annonce que jamais les relations des catholiques anglais avec Rome n'ont été plus actives et plus fréquentes.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Les remarques que nous publions dans notre Journal de ce jour, au sujet de l'écrit du *Journal de Québec* sont d'autant plus dignes de l'attention des citoyens de Montréal que certaines circonstances sur lesquelles il serait plus qu'inutile d'appuyer dans ce moment ont pu mettre obstacle dans notre ville à la multiplication d'établissements de même nature que de ceux qui sont signalés dans le Journal. Ils sont pourtant d'une nécessité pressante depuis longtems même en considérant la chose sous des points de vue de politique, d'économie publique et d'éducation, comme sous le rapport de la morale et de la religion.

—Nous avons publié dans notre dernier numéro le rapport d'une assemblée tenue à l'Anse-des-Mères dans la maison d'école de Monseigneur l'archevêque de Québec, dans le but d'y décréter la construction d'une église dans ces quartiers, nous n'avons pas besoin de dire que nous applaudissons de tout notre cœur à une entreprise aussi louable et qui atteste du sentiment religieux et de l'esprit public qui animent la population catholique, tant irlandaise que canadienne de cette partie de la ville.

Il y a dans ce moment un mouvement général des esprits dans Québec, qui semble indiquer un ère de régénération et de force morale et matérielle pour la plus ancienne ville et l'ancienne capitale du Bas-Canada, qui est probablement destiné lui-même à être le centre de grandes destinées politiques et commerciales. Les deux terribles fléaux qui ont mis en cendres les deux tiers de Québec, ont créé en un jour bien du deuil et bien de la douleur, mais qui dit que de ses cendres n'est pas sorti son avenir? Le beau couvent de Saint-Roch venait de s'achever, quand la flamme fit à l'entour un vaste champ de ruines, dont il ne reste encore que trop de vestiges; l'église de Saint-Roch se montre plus grande qu'auparavant au milieu de tout un faubourg en travail de reconstruction; l'église de Bois-sauvillie dont le projet a été ajourné par suite des incendies, occupera bientôt l'attention publique, parce que l'existence en devient chaque jour plus indispensable, une population active, démesurément croissante s'étendant rapidement dans la banlieue. L'asile des orphelins, qui n'était qu'une construction en bois, en changeant d'emplacement est devenu un superbe et vaste édifice en pierre à trois étages; l'école et la demeure des Frères s'offrent au regard sous de plus grandes proportions. Aujourd'hui des listes de souscriptions circulent dans toutes les parties de la ville pour l'érection de l'église du faubourg Saint-Jean, que l'on fera grande et imposante, celle-là, nous l'espérons, pour que quelques années plus tard l'on n'ait pas le regret, comme aujourd'hui les citoyens de Saint-Roch, d'avoir bâti un trop petit temple, et de l'avoir fait trop régulier.

Viennent ensuite l'Hôtel de la Saint-Jean-Baptiste dont la réalisation est garantie par le résultat de l'assemblée de jeudi soir, et enfin l'église de Près-de-Ville.

Croit-on que toutes ces entreprises qui vont de pair avec les améliorations de tout genre qui surgissent sous toutes les formes, appauvrissent Québec? Non au contraire elles l'enrichissent en donnant à notre population une énergie et une industrie que par malheur pour elle, elle n'a pas eu d'un tel degré jusqu'ici. Si vous voulez avoir une idée du progrès de l'esprit public dans Québec rappelez-vous ce que vous pourriez obtenir il y a quelques années, dans le faubourg Saint-Roch, par exemple, lorsqu'il était question d'une souscription quelconque; à peine chaque citoyen donnait-il à regret quelques misérables sous. Mais l'année dernière la quête spontanée faite dans l'église de Saint-Roch, en faveur des incendiés du Saguenay, a produit £20; et tout récemment la souscription en faveur des malheureux habitans de l'Irlande, n'a-t-elle pas produit la magnifique somme de £452 et

quelques shillings? C'est un progrès étonnant, admirable, que nous signalons avec orgueil, nous qui sommes né dans Saint-Roch et qui l'avons vu dans notre enfance si faible et si engourdi. Honneur donc pour tout cela à l'immortel Plessis qui a bâti un temple à Saint-Roch, car ce progrès vient essentiellement de là.

Ces actes de générosité, comme nous venons de le dire, n'appauvrissent pas une population, au contraire ils lui donnent la pensée d'acquiescer et de faire de grandes choses qui seules peuvent faire un peuple puissant. Donnez-nous un peuple aux grandes pensées, aux grandes vues, et nous vous donnerons un peuple aux grandes destinées. Il est absurde de se débattre convulsivement dans le passé, comme le veulent certains hommes, lorsque tout marche si vite autour de soi.

Les habitans de Près-de-Ville, isolés qu'ils sont sur une longue lisière de ce terrain n'ont pas cru pouvoir rester en arrière de leurs concitoyens du faubourg Saint-Jean, et eux aussi ont voulu avoir un temple devenu indispensable. Cette partie de notre population est d'une activité et d'une générosité, bien des fois éprouvées; elle s'est toujours bien montrée, quand il s'est agi de souscriptions publiques; il n'y a donc aucun doute qu'elle n'élève à sa religion un temple qui soit digne d'elle. *Journal de Québec.*

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Une mine d'or.—Un pamphlet vient d'être publié sur le caractère minéralogique de la Seigneurie de Rigaud et de Vaudreuil, dans le district de Québec, appartenant à M. De Léry. Il paraît qu'on a trouvé de l'or dans un rapide qui tombe de cette seigneurie dans la rivière Chaudière et que la nature des rochers est la même que celle de ceux de la Caroline du nord et on en conclut que cette seigneurie doit contenir des mines d'or qu'on pourrait facilement exploiter. On a aussi découvert un lit considérable de fer magnétique. *Revue Canadienne.*

La banque du district de Québec.—On va établir sous ce nom à Québec une institution monétaire avec un capital de £300,000, par parts de £25 chaque.

Meurtre horrible.—Suite de l'intempérance.—Le *Toronto Canadian* nous apprend que samedi dernier, une femme du nom d'Ellen Dory a été tuée par son mari, dans la taverne Fleming, rue March. Le malheureux était ivre et a tellement battu sa femme qu'elle en mourut le jour même.

Voltigeurs de Montréal.—Le colonel Alphonse de Salaberry, du 16^e bataillon de milice de Montréal, vient d'être nommé colonel des Voltigeurs de Montréal.

—La somme de £54-10-9 a été collectée dans les chantiers de Chicoutimi par les soins de Peter McLeod, écuyer, pour les malheureux de l'Irlande et de l'Ecosse, et envoyée par le missionnaire du lieu à Mgr. l'archevêque. Déjà les collecteurs de ce poste avaient envoyé £24-8-0.

Canada.

Incendie d'un steambot.—Le steambot *Clinton* a quitté la Nouvelle-Orléans, le 20 mars, pour Bayou-Sauvage, mais à la hauteur de Bonnet-Carré, vers trois heures de l'après-midi, un incendie se déclara dans les piles de bois, près des chaudières, et se répandit avec tant de rapidité, qu'en quelques minutes la cabine était en flammes. On fit échouer le bâtiment, et les personnes qui se trouvaient à bord se jetèrent à la rivière. Un homme de l'équipage, deux passagers d'entrepont, le barkeeper, le second mécanicien, le cuisinier et la femme de chambre, se sont noyés.

Chemin de fer de Saint-Andrews à Québec.—Nous lisons dans le *New-Brunswick* du 6 avril.

Le vapeur de la maille royale l'*Hibernia* est arrivé à Halifax à une heure samedi dernier venant de Boston, avec 114 passagers pour l'Angleterre et 8 pour Halifax. M. M. H. Perley, de Saint-Jean, s'est embarqué à Halifax, étant employé par la compagnie du chemin de fer de Saint-Andrews à Québec pour placer les actions et gérer les affaires de la compagnie dans la Grande-Bretagne. *Idem.*

Incendie.—A St. Cuthbert, le 13 courant, le feu prit dans le grenier d'une maison en bois appartenant à Joseph Roberge fils, cultivateur, qui se trouvait alors absent, et consuma la maison ainsi que presque tout ce qu'elle contenait; on pense que le feu se communiqua par un tuyau de poêle qui passait dans le grenier. De cette maison le vent transporta des flammèches sur les bâtimens de la terre voisine, appartenant à Alexis Roberge, et bientôt ils furent entièrement consumés. Puis enfin continuant ses ravages le feu se déclara bientôt après dans les bâtimens de la terre voisine appartenant à Onésime Roberge, fils d'Alexis, et les détruisit également. Tout ce que contenaient ces bâtimens fut perdu. On ne put y porter de secours efficaces, presque tous les hommes se trouvant alors absens dans les sucreries.—Nous apprenons avec plaisir que l'on va faire une collecte pour venir au secours de ces malheureux. *Echo des Campagnes.*

—Deux steamboats partis de New-York le 9, *Columbia* et le *Commerce* avaient remonté d'Hudson jusqu'à 3 milles d'Albany; le lendemain le *Commerce* se fraya un passage à travers la glace, et depuis ce tems la navigation est restée ouverte entre ces deux villes.

—La *Gazette de Québec* dit que le 12 matin, deux bateaux chargés d'avoine et de provisions y étaient arrivés, venant de l'Isle aux Coudres.

MEXIQUE.

Défaite de deux milles Mexicains.—On se souvient que les Mexicains de

Santa-Fé se sont révoltés dernièrement et ont massacré un parti d'Américains, y compris le gouverneur de la place et sa suite. Les insurgés s'élèveront bientôt au nombre de deux mille, et menaçaient de faire main basse sur tous les Américains. Mais ils furent rencontrés vaillamment par le capitaine Morris dans la Vallée de Mori et défaits totalement. Un grand nombre d'entre eux furent tués et blessés, les autres s'enfuirent précipitamment dans les montagnes. On ne donne pas la date de la bataille.

Nouvelle importante du Mexique.—Prise de Vera-Cruz, et du château de St. Jean d'Ulloa. — Quatre mille Mexicains faits prisonniers—65 Américains tués et blessés.

Les bruits de la prise de Vera-Cruz par les Américains sont confirmés. C'est le 26 ult. qu'a eu lieu cette brillante affaire. Aussitôt que les Américains eurent investi la ville, le combat commença. Les Mexicains étaient au nombre de 6000. Ils se défendirent quelque temps, mais, après un massacre considérable, ils furent obligés de mettre bas les armes, et de se mettre à la disposition de leurs ennemis. Les prisonniers Mexicains sont au nombre de 4000.

Parmi ces prisonniers se trouvent 60 officiers supérieurs, et 270 officiers de compagnie. Les morts sont en grand nombre.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que les Américains n'ont eu de leur côté que 65 hommes tués et blessés, parmi lesquels se trouvent quelques officiers.

Le général La Vega qui se trouvait en dehors de la ville avec environ dix mille hommes, ayant livré bataille au col. Hearney, celui-ci qui n'avait que 300 dragons le repoussa vigoureusement, après avoir taillé en pièce une partie de son armée.

Ces nouvelles ont excité beaucoup d'enthousiasme chez les Américains, et dans les villes de New-York et Boston, on parlait de faire des illuminations pour célébrer cet événement.

Les journaux Américains annoncent aussi l'arrivée à Boston du paquebot *Washington Irving*, parti de Liverpool le 21 ultimo. Ils nous disent que les nouvelles sont sans importance.

Autre rapport de la prise de Vera-Cruz et du château de St. Jean d'Ulloa. — Le *Princeton*, steamer de guerre des Etats-Unis a apporté aux Etats-Unis la glorieuse nouvelle de la prise de Vera-Cruz et du château de St. Jean d'Ulloa. le 27 mars.

Le 22 mars, sur le refus des mexicains de se rendre, plusieurs batteries ouvrirent un feu destructeur sur la ville et le château et continuèrent les jours suivants.

Le 26 l'ennemi envoya des propositions et le 27 les négociations étant complétées, la ville et le château se rendirent; les troupes mexicaines mirent bas les armes et évacuèrent la ville; Les troupes américaines en prirent possession et arborèrent le drapeau étoilé qui fut salué par les canons de la flotte; La garnison composée de 4.000 faits prisonniers, fut renvoyée sur parole. Il y a parmi eux 5 généraux, 60 officiers supérieurs, 270 officiers subalternes. La perte des Mexicains est immense.

Leur armée régulière étoit d'à-peu-près 3,000 et ils avaient autant de troupes volontaires et autres. Près de la ville le général La Vega avait à-peu-près 6,000 à 10,000 hommes de cavalerie. Le colonel Harvey avec 200 à 300 Dragons des Etats-Unis, chargea les troupes de La Vega et les mit en pièces. 200 contre 6,000! Les lâches Mexicains!

La nouvelle de cette victoire a été reçue à New-York avec le plus grand enthousiasme.—On a fait une assemblée monstre et on a passé des résolutions pour exprimer la gratitude du peuple envers les braves soldats engagés dans la guerre du Mexique.

LE KNOUÉ.

CHAPITRE 9.

SUITE.

—Orniguez-vous d'être forcé dans vos retranchemens? demanda l'abbé Choradzo, quand ce travail fut terminé.

—Si, avant huit heures du matin, nous n'avons pas ici un millier d'hommes sous les armes, répondit le comte en se faisant violence pour paraître tranquille, nous devons chercher un refuge dans les bois, car nous nous obstinerions vainement à défendre le château. J'aime mieux m'éloigner librement que d'exposer ma petite troupe à un choc trop inégal, qu'elle ne pourrait soutenir, et qui jetterait le découragement parmi nos amis. Mais je ne puis croire que nous ne soyons pas secourus à temps. Il est vrai que notre rendez-vous étoit fixé à trois jours; mais personne n'aura dû perdre de temps, et la grande nouvelle ayant été annoncée partout ce matin, une levée en masse peut très-bien se provoquer dès ce soir. Espérons-le. Ma chère Rosa, ajouta le comte en s'adressant à sa fille, comme nous sommes sur le pied de guerre, il faut mettre le temps à profit: je t'invite donc à rentrer chez toi et à prendre du repos, tandis que tout est encore calme autour de nous.

—Merci, mon bon père, mais je serais beaucoup plus inquiète loin de vous; votre présence m'encourage, et je vous assure que le spectacle qui nous entoure ne me donne nulle envie de me livrer au sommeil. Je me considère d'ailleurs comme faisant partie de vo-

tre conseil de guerre, qui est en permanence, si je ne me trompe, et ce n'est pas le moment de me retirer.

Le comte n'insista plus, il connaissait le ferme courage de sa fille et la savait capable de soutenir non seulement de rudes fatigues, mais la vue même de ce qu'il y a de plus terrible dans une lutte acharnée. On reprit donc la conversation et on se mit à calculer toutes les chances favorables qui pouvaient contribuer à grossir les rangs des défenseurs du château, ce qui fit attendre avec moins d'impatience les nouvelles qu'on souhaitait cependant dans une si vive anxiété. Le premier courrier qui arriva rapportait la réponse de Stanislas Dowello: il faisait dire que la réunion des gentilshommes confédérés avait fixé à trois jours le mouvement insurrectionnel, et qu'il ne reconnaissait pas au comte le pouvoir de le provoquer dans un plus court délai; que, du reste, il prendrait parti dès circonstances, en se réservant sa complète indépendance, qu'il n'entendait soumettre à qui que ce fût.

—Le malheureux! il se déshonore! s'écria le comte. Non; je ne croyais pas que l'orgueil et la jalousie pussent entraîner un homme de courage à une telle lâcheté. En dépit de son ressentiment, je comptais sur lui.

—Ne vous étonnez pas de cet abaissement, mon cher comte, dit le curé: là où les passions sont maîtresses, l'honneur est à la merci des circonstances.

Raphaël alors raconta la scène qui s'étoit passée entre Stanislas et lui, et sur laquelle il avait jusqu'alors gardé le silence.

—Je vis dès ce moment, ajouta-t-il, que la pitoyable fureur de cet emporté pouvoit le pousser jusqu'à la trahison.

—O Dieu! s'écria Rosa tout émue du récit de Raphaël, y aurait-il assez de mépris dans nos cœurs pour des âmes aussi viles, s'il ne fallait encore les prendre en pitié? Que vous avez été généreux, Raphaël, ajouta-t-elle en fixant sur lui ses regards attendris; mais quel terrible danger vous avez couru!

—Oublions ce misérable, reprit le comte, il n'étoit pas digne de servir la patrie dans nos rangs. Et ceci nous montre que la cause de la justice ne vent être soutenue que par des âmes pures. Ah! puissions-nous ainsi s'éloigner de nous tous ceux dont les cœurs souillés attirent sur nous les vengeances du ciel. Nous serions moins nombreux, mais cependant plus près peut-être du triomphe.

—La petite troupe des Machabées ne sut-elle pas maintenir l'indépendance de son pays contre les innombrables armées des tyrans, ajouta le curé: ah! l'histoire montre que les gros bataillons ne sont pas toujours vainqueurs quand ils rencontrent de ces âmes héroïques qui craignent moins le fer qui tue que le vice qui dégrade.

Le curé finissoit à peine de parler qu'il arriva un second messager, qui fut presque aussitôt suivi de plusieurs autres.

—Voyons maintenant les nouvelles que nous apportent ces braves gens, dit le comte en allant vers eux avec vivacité.

Ceux-ci firent à peu près la même réponse; partout on avoit été surpris de ce subit appel. Les uns n'étoient nullement en état d'amener leur monde dans le délai indiqué et ne pouvaient guère accourir que de leur personne avec quelques serviteurs dévoués; les autres (et c'étoit le plus grand nombre) avoient vu leurs projets s'évanouir par la présence des troupes russes. Surpris au début de l'agitation, on avoit hésité, caché ses armes, reculé et remis enfin ses démonstrations à un moment plus favorable. Le comte demeura comme accablé en entendant ces tristes rapports; toutes ses espérances anéanties lorsqu'il avoit cru les réaliser avec le plus glorieux éclat; la Lithuanie laissant échapper cette grande occasion de salut; Varsovie réclamant en vain l'appui de ses frères, et succombant peut-être faute de secours; l'esclavage de nouveau rivé dans ses plus dures chaînes; et lui-même enfin, déjà flétri par l'âge, descendant obscurément dans la tombe sans avoir pu saluer de ses derniers regards l'aurore de la liberté. Ces amères pensées débordèrent en un instant dans le cœur du vieux capitaine, qui se sentit presque défaillir sous ces poignantes déceptions. Il se releva cependant en songeant à la grande responsabilité qui pesait sur lui et qu'il n'entendait pas décliner dans ces difficiles conjonctures.

—C'est bien, dit-il en s'adressant à ses envoyés, qui se tenaient encore debout devant lui, couverts de sueur et l'interrogeant de leurs regards inquiets; allez-vous reposer, mes amis, et bientôt nous nous retrouverons ensemble en face de l'ennemi.

—Qu'allez-vous faire? demanda Casimir quand ils furent seuls.

—Je ne sais, dit le comte: je vais attendre encore une heure ou deux avant de prendre un parti, afin de donner le temps de nous rejoindre à ceux de nos amis qui en ont véritablement l'intention. Nous verrons ensuite.

Mais les heures suivantes n'amendèrent au château que cinq ou six

gentilhommes, avec une cinquantaine de leurs gens, tous, il est vrai, bien résolus et prêts à affronter les derniers périls. On tint conseil alors, et après avoir examiné tous les moyens imaginables pour leur tête aux Russes, on se résolut, d'un commun accord, à faire retraite et à chercher un asile dans les forêts inaccessibles qui environnaient la demeure du comte. Là, du moins, on pourrait se maintenir et prendre des mesures pour que le mouvement commencé se continuât et aboutît enfin à des résultats plus heureux. Car l'essentiel était de constituer un point de ralliement qui devait nécessairement attirer à lui tous les amis de l'indépendance nationale, c'est-à-dire la Lithuanie tout entière. Le comte, alors, avec un rare sang-froid, donna ses ordres pour que le château fût évacué : il fit charger sur les chevaux tout ce qui pouvait être utile à des hommes de guerre : quelques-uns des meubles les plus précieux furent éparpillés chez les fermiers d'alentour, qui se faisaient fort de les soustraire à l'avidité des Russes ; il brûla une grande partie de ses papiers ; puis, ayant réuni tout son monde autour de lui, il invita tous ceux qui n'étaient pas disposés à entreprendre cette rude campagne d'hiver à retourner chez eux. Mais on lui répondit par une acclamation si unanime, qu'il ne put douter du dévouement de tous ces braves gens.

— Nous verrons des jours plus heureux, s'écria-t-il d'une voix émue, votre courage me l'atteste. Persévérons, mes amis, et nous laisserons la mauvaise fortune.

Avec l'activité d'un homme habitué aux opérations militaires, divisant alors son monde en deux détachements, il en fit partir un avec les bagages ; l'autre devait protéger la retraite. Le comte rentra dans le château, où la consternation régnait parmi les femmes et les domestiques. C'étaient des cris, des pleurs, des gémissements, une agitation et un désordre à troubler les plus intépides. On voulait d'abord tout emporter ; mais comme on en reconnaissait bientôt l'impossibilité, on ne pouvait se résoudre à faire un choix. Que prendre ? que laisser ? On se chargeait outre mesure, puis on abandonnait une partie de son fardeau avec des cris de désespoir. Ecoutez ! l'ennemi n'est-il pas aux portes ? nous sommes perdus, perdus ! Quelle est cette rouge lueur ? Au feu ! au feu ! Et femmes et enfant se précipitaient dans un affreux pêle-mêle à travers les corridors et les escaliers. En vain le comte éleva la voix pour rassurer ces pauvres créatures ; pressées par une peur contagieuse, elles fuyaient avec des gestes insensés. Il passa outre et rejoignit ses enfants.

— Tout est prêt, leur dit-il, nous n'avons plus qu'à marcher à la tête de nos amis. Voici cependant une dernière précaution que je veux prendre pour remédier autant que possible aux vicissitudes d'un avenir aussi incertain. Depuis longtemps j'ai réalisé des sommes considérables pour défrayer les débuts de l'entreprise que nous préparons. Une grande partie de ces valeurs se compose de titres et de diamants faciles à prendre sur soi et à cacher. J'ai divisé le tout en trois parties égales. Raphaël, vous en prendrez une, comme si c'était la dot de ma fille ; Casimir se chargera de l'autre ; la troisième me restera. De la sorte, si nous venions à être séparés, chacun de nous aurait des ressources certaines qu'il emploierait avant tout au service du pays. Je n'ai pas besoin de vous recommander Rosa une dernière fois : Casimir est son frère, Raphaël son fiancé, je suis son père, nous lutterons tous de dévouement pour elle. Un dernier avis : faut-il brûler le château et n'en laisser que les cen dres à nos ennemis ?

— Oui, s'écria Casimir, que ces misérables n'en souillent pas le seuil !

— N'en faites rien reprit Raphaël, et ne détruisez pas vous-mêmes ce noble édifice qui se glorifiera un jour de ses nouvelles cicatrices. Ce serait d'ailleurs donner le signal d'une guerre d'extermination.

— O ! maison de mes pères, s'écria le comte, survivez donc à nos malheurs, et puissent ces chers enfants fugitifs s'abriter encore sous vos toits vénérés !

(A continuer.)

AUX MM. DU CLERGE.

ON s'abonne à la Librairie des Sous-signés :
A BROWNSON'S QUARTERLY REVIEW, publié à Boston.
 ABONNEMENT 15s. par Année.
Et au UNITED STATES MONTHLY CATHOLIC MAGAZINE, publié à Baltimore
 ABONNEMENT 15s. par Année.
 E. R. FABRE ET CIE.
 Rue St. Vincent, No. 3.
 Montréal, 9 avril 1847.

UN INSTITUTEUR d'expérience qualifié pour une Ecole-Modèle; capable d'enseigner la langue anglaise avec une prononciation parfaite, pouvant prendre la conduite d'un chœur pour les cérémonies etc. etc, et enseigner la tenue des livres de comptes de marchand, les principes de l'arpentage, l'arithmétique dans toute son étendue, etc. désire se placer dans une paroisse au proche de Montréal autant que possible, il serait prêt à prendre engagement avec Messieurs les Commissaires, présentement pour commencer au 1er. Juillet prochain, il faut s'adresser à Messire E. LECOURS, prêtre et curé de Chateauguay.
 9 avril 1847.

ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. OLIER.

FONDATEUR DE ST. SULPICE ET DE LA COLONIE DE MONTRÉAL,
 AVEC PORTRAIT.

Publié avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque, à l'occasion de la guérison de
 Sœur Marie S. Dufresne, à présent dîte Sr. OLIER.
 Se vend 15 sous chez M. Perrault, imprimeur, MM. Fabre et Cie., libraires, et chez les Portiers du Séminaire, du Collège, de l'Hôtel-Dieu et de la Providence.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

MONTRÉAL, 14r. NOVEMBRE 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité de l'annonce insérée dans le *Canada Gazette* de ce jour (11 novembre), en tête de Liste No. 7 des réclamations de Miliciens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30e. juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les auldavits et autres papiers requis n'auront pu alors être produits ; et que tout Script, déjà fait, qui n'aura pas été réclaté, sera alors annulé.

UNE insertion mensuelle de l'avis qui précède jusqu'au 30e. juin 1847, dans la *M.-nerve*, l'*Annuaire des Canadas*, les *Mélanges Religieux*, le *Canadien*, le *Journal de Québec*.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHNS COLLINS,
 Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la
 Cité et du District, No. 46 grande rue
 St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier.

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers.

Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs

“ DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc, brochées tout en or.

“ “ (couleurs assorties) “ en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

En drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.

“ Damas brochés en or et couleurs.

“ “ (assorties de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOLES ET VOILES DE BENEDECTION.

LES Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

LES Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.
 New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année

Priz des annonces.			
Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.		6d.
Chaque insertion subséquente,			7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.		4d.
Chaque insertion subséquente,			10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,			4d.
Chaque insertion subséquente,			1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. E. R. FABRE, libraire. Montréal.
 D. MARTINEAU, prêtre, vicaire. Québec.
 F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège. Ste. Anne.
 VAL GUILLET. Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, EDITEUR.
 IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.